

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi vingt-cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 19 juin 2025

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint			
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse Conseillère municipale
Mme	WEDE	Sabrina	4 ^{ème} adjoint	M.	TOFIL	Raphaël Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu Conseiller municipal
Mme	FERRALI	Elodie	6 ^{ème} adjoint	Mme	KRIVOBOK	Catherine Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	Mme	CHEN-SAN	Chantal Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme	DEVRIKIAN	Marjorie Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina Conseillère municipale
Mme	MOTUHI	Fémia	10 ^{ème} adjoint	M.	PARENT	Frédéric Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elizabeth RIVIERE (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
 Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à M. Pierre-Louis LAGAYRES)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à M. Raphaël TOFIL)
 Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Excusée :

Mme Ivy POIA

Absents :

M. Carl N'GUELA
 M. Mickael LELONG
 M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	23
Nombre de votants	:	30

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

Mme Fémia MOTUHI est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 51/25/VI

**PORTANT ACCEPTATION D'UN DON DE MATERIEL
EN FAVEUR DE LA VILLE DU MONT-DORE**

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 25 juin 2025,

Vu la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n°99-210 du 10 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n° 24/2025 du 19 juin 2025,

Sur proposition de la commission chargée des finances, de l'administration générale, des développements économique et numérique, en date du 12 juin 2025 et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : La Ville du Mont-Dore accepte le don de matériel acquis pour le projet « *World Mosquito Program* » à titre gratuit par l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

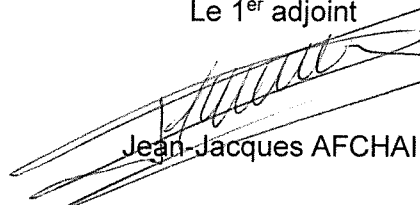
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 JUIN 2025

Le secrétaire de séance,

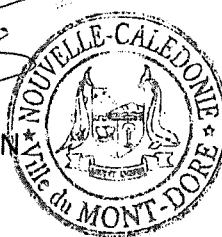


Fémia MOTUHI

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Pour le Maire absent et par délégation,
Le 1^{er} adjoint



Jean-Jacques AFCHAIN



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud

Direction de la sécurité

Direction des finances et de l'informatique

Secrétariat général (SAG : registre et publication)